

### 3.3.1 CONSTRUCTION DE CHEMINS ET DE PONCEAUX, PLANIFICATION ET EXÉCUTION



**Planifier de faibles emprises** pour minimiser les perturbations de la végétation qui peuvent engendrer la perte de superficie forestière productive. Ref.: 3.25 – 3.49



**Restreindre l'emprise** du chemin à la largeur minimale à la circulation sécuritaire des équipements. Ref.: Comité d'expertes et d'experts



**Regarnir les emprises** du chemin afin de maximiser les chances de remise en production. Ref.: Comité d'expertes et d'experts



**Planifier à long terme le calendrier** de construction de chemins et de ponceaux en considérant les périodes de montaison du poisson et d'étiage. Ref.: 3.19 à 3.22 – 3.26 à 3.29



**Installer les traverses de cours d'eau en dehors de la période de montaison du poisson.** Ref.: 3.27 – 3.40



**Éviter la construction d'un chemin forestier dans les habitats d'espèces floristiques et fauniques en situation précaire,** les communautés naturelles rares et près d'un étang temporaire. Ref.: 2.1



**Localiser** les sources d'eau, les résurgences, les étangs temporaires et les autres dépressions du lot afin d'optimiser la planification globale des opérations. Ref.: 3.5 – 3.25 – 4.10 à 4.12



**Identifier les classes de drainage des sols** et vérifier leur relation avec la capacité portante du sol et la direction de l'écoulement de l'eau. Ref.: 3.18 – 3.22 – 3.25 – 3.26 – 3.30



**Planifier de courtes longueurs de chemin** en choisissant les endroits les mieux drainés de la zone humide. Ref.: 3.22



**Planifier l'installation des traverses de cours d'eau** aux endroits où la zone humide riveraine a la plus petite largeur. **L'hiver,** choisir un emplacement ayant un faible écoulement de l'eau pour favoriser le gel. Ref.: 3.22 – 3.25



**Prévoir la construction des chemins dans la direction parallèle à l'écoulement de l'eau** et dévier l'eau vers le parterre forestier afin de minimiser les apports de sédiments au milieu humide. Autrement, prévoir un nombre et un diamètre suffisants de tuyaux de drainage pour maintenir le libre écoulement de l'eau du milieu humide. Ref.: 3.7 – 3.18 à 3.22 – 3.25



**Compacter la neige** des chemins d'hiver temporaires pour accélérer la pénétration du gel. Ref.: 3.25



**Éviter d'utiliser du matériel pouvant contaminer le milieu** (copeaux et sciures de bois) pour augmenter la durée du gel des chemins d'hiver temporaires. Ref.: 3.25



Lors de la construction de traverses de cours d'eau, **contrôler l'érosion et capter les sédiments** à la source. Ref.: 3.39



**Installer les traverses de cours d'eau en période de faible débit d'eau.** Ref.: 3.27 – 4.40



Lors de la construction d'un chemin non parallèle à la direction de l'écoulement de l'eau, **installer un nombre de tuyaux de dimension adéquate à la bonne hauteur** afin d'assurer le libre écoulement dans le milieu humide lors de la crue des eaux. Ref.: 3.26



**Capter les sédiments dans le fossé** à l'aide de filtres ou de fosses à sédiments en attendant la stabilisation des fossés de chemins par le retour de la végétation. Ref.: 3.39



**Utiliser un géotextile biodégradable ou un pontage en rondins** afin d'augmenter la capacité portante d'un chemin traversant le milieu humide tout en réduisant la quantité de matériel nécessaire provenant du creusage des fossés. Ref.: 3.25



**Réduire la densité du réseau de chemins permanents** afin de diminuer la fragmentation des habitats fauniques. Ref.: 3.49 à 3.53 – 4.25